

ACTUALITES : URBANISME COMMERCIAL

Mercredi 29 avril 2020 - 9h30 à 12h30

Tarif : 450 € H.T.



PROGRAMME

Présentation des principales dispositions de la loi ELAN et ses décrets d'application des 17 avril, 7 juin et 26 juillet 2019 et arrêtés du 1er octobre 2019

- L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) - les Mesures de Suspension
- Les CDAC - CNAC : les nouvelles obligations, la nouvelle composition
- L'autorisation d'exploitation commerciale issue de la loi ELAN : la clause de revoyure, l'analyse d'impact nécessaire, le certificat de conformité

Les premiers retours



OBJECTIFS

- Connaître les modification apportées à l'urbanisme commercial par la loi ELAN & ses décrets d'application
- Les premiers retours depuis les changements opérés au 1er janvier 2020



INTERVENANTS



Céline Camus

Avocate associée Seban Atlantique



PUBLIC CONCERNE

- Elus
- Service juridique collectivités territoriales
- Entreprise grande distribution, juristes
- Bureaux d'études



METHODE PEDAGOGIQUE

- Exposé de l'état du droit
- Retour d'expérience
- Questions / réponses avec les participants
- Supports pédagogiques



PREREQUIS

Aucun

Ecrivez-nous à formation@seban-avocat.fr

<http://www.seban-associes.avocat.fr/implantation/atlantique/>

01. CONSTRUCTION

02. CONTRATS PUBLICS

03. DROIT DES DONNEES

04. DROIT DES SOCIETES

05. DROIT IMMOBILIER

06. DROIT SOCIAL

07. ENERGIE

08. ENVIRONNEMENT

09. ESS

10. INTERCOMMUNALITE

11. FONCTION PUBLIQUE

12. LOGEMENT SOCIAL

13. PENAL

14. TRANSPORTS

15. URBANISME